



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

culte catholique

Question écrite n° 81527

Texte de la question

M. Éric Raoult attire l'attention de M. le ministre de l'intérieur, de l'outre-mer et des collectivités territoriales sur le délicat dossier des cas de pédophilie dans l'église. En effet, du fait de situations précises et limitées dans certains pays, et ce sur de nombreuses années, une campagne de dénigrement semble avoir été orchestrée depuis plusieurs mois contre l'église catholique, et l'épiscopat. Cette action systématique de lancement de ces scandales sexuels n'est pas fortuite et semble orchestré par une volonté de mise à l'église catholique, dans plusieurs pays occidentaux, mais aussi du tiers monde, notamment latino-américains. Ces cas de scandales pédophiles ne sont pas de plus suffisamment pris en compte par l'épiscopat par son effet très négatif sur l'opinion publique. Ces affaires pédophiles sont déstabilisatrices pour l'image de l'église catholique et ne sont pas sans conséquence sur l'état d'esprit de la communauté catholique, pour sa propre considération. L'épiscopat, notamment en Europe, et en France devrait prendre conscience de cette situation, en menant une action d'information pour obtenir une revalorisation de son image dans la population. Les pouvoirs publics pourraient participer dans le respect de la laïcité, au montage de cette campagne et d'information et de clarification. Il lui demande donc de lui indiquer sa position sur cette suggestion.

Données clés

Auteur : [M. Éric Raoult](#)

Circonscription : Seine-Saint-Denis (12^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 81527

Rubrique : Cultes

Ministère interrogé : Intérieur, outre-mer et collectivités territoriales

Ministère attributaire : Intérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 22 juin 2010, page 6855

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)